

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction Question n° 318
des Affaires Culturelles**

REF : DDLPV2014010

Signataire : SR/MA

Séance du Conseil Municipal du 06/11/2014

RAPPORTEUR : Boualem BENKHELOUF

OBJET : Signature de la convention d'objectifs et de financement du Contrat local d'accompagnement à la scolarité entre la commune d'Aubervilliers (Maison pour tous B.Albrecht) et la caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis.

EXPOSE :

Le contrat d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un dispositif financé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis permettant de développer des ateliers de soutien à la scolarité associés à des ateliers de découverte ludique ou artistique.

La Maison pour Tous Berty Albrecht développe pour la première année scolaire, des cours de soutien scolaire à raison de deux fois par semaine, complétés par un cycle de découverte d'une discipline sportive ou artistique une fois par semaine.

Pour l'année scolaire 2014-2015, un groupe de 15 enfants sera accueilli à partir de janvier 2015 les mardis et jeudis au sein de la structure de 16h30 à 18h pour l'accompagnement scolaire et le mercredi après-midi pour les activités socio-éducatives et culturelles. Les enfants repérés comme en ayant le plus besoins seront orientés par la direction d'une des écoles élémentaires du quartier Vallès-La Frette. L'ensemble de l'action est coordonnée par l'animatrice de la Maison pour tous Berty Albrecht.

Dans ce cadre, les modalités d'intervention et de versement liées au Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité font l'objet d'une convention ratifiant les termes de l'obtention et du versement de la prestation de service afférente.

Concernant le versement de la prestation de service, le paiement par la CAF est effectué en fonction des pièces justificatives, détaillées dans les conditions particulières de la présente convention, produites au plus tard le 31 décembre de l'année de fin du droit (N) examinée.

La présente convention prend effet du 01/09/2014 au 30/06/2015 pour le CLAS de la Maison pour tous Berty Albrecht.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer les conventions d'objectifs et de financement n° 14-06 P du contrat local d'accompagnement à la scolarité pour la Maison pour tous Berty Albrecht entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis pour la période du 01/09/2014 au 30/06/2015

Imputation budgétaire : 301B - 7478

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 49

DU 06 NOVEMBRE 2014

Présents : 32

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 06 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 24 Octobre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	Mme TLILI Leila
M. LE HYARIC Patrick	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. KADDOURI Nourredine	Représenté par :	M. CHOUDER Fethi
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. AIT BOUALI Omar

ABSENTS : Mme KOUAME AKOUA Marie, **M. PLEE Eric**, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, MILLA Josiane.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Affaires Culturelles

REF : DDLPV2014010

Signataire : SR/MA

OBJET : Signature de la convention d'objectifs et de financement du Contrat local d'accompagnement à la scolarité entre la commune d'Aubervilliers (Maison pour tous B. Albrecht) et la caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours

Vu le projet de convention d'objectifs et de financements du Contrat local d'accompagnement à la scolarité entre la caisse d'Allocations familiales de Seine Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers pour la Maison pour tous Roser

Considérant l'intérêt pour la Commune de développer une action d'accompagnement à la scolarité sur le quartier Vallès-La Frette et d'obtenir à ce titre le soutien financier de la CAF.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le maire d'Aubervilliers à signer la convention n°14-06 P d'objectifs et de financement du Contrat local d'accompagnement à la scolarité de la Maison Pour Tous Berty Albrecht.

AUTORISE le maire à solliciter et à percevoir les prestations afférentes au conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis durant l'année de validité (année scolaire 2014-2015) de ladite convention.



L'adjoint délégué

Sophie VALLY

Reçu en préfecture le : 07/11/2014
Publié le : 07/11/2014
Certifié exécutoire le : 07/11/2014

L'adjoint délégué

Sophie VALLY

